



BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE- niveau 5



Tarifs

DÉBOUCHÉS

- Création ou reprise d'exploitation agricole en bénéficiant des aides à l'installation (individuel, hors cadre familial, EARL, GAEC...)
- Gérant, chef de culture ou responsable d'élevage
- Animateur ou technicien-conseil
- Contrôleur
- Technicien commercial
- Possibilité de poursuite d'études : Certificat de Spécialisation Conduite d'un élevage bovin lait ou licence de gestion ou écoles d'ingénieurs

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est accessible par la voie de la formation professionnelle continue aux candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi.

Avant l'entrée en formation :

- Les candidats doivent justifier d'au moins deux années d'activité professionnelle à temps plein ou son équivalent
- Les candidats n'ayant pas ces deux années d'activité professionnelle peuvent être admis à suivre la formation à condition d'être titulaire d'un diplôme d'état d'enseignement général, technologique ou professionnel de niveau 4 (baccalauréat ou autre).

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature et d'un entretien individuel qui permettent d'évaluer les capacités, la motivation et le projet professionnel du candidat.

CONDITIONS MATÉRIELLES

Selon la situation du candidat (demandeur d'emploi, salarié, intérimaire, travailleur non salarié...)

- La rémunération au titre de la formation professionnelle est possible : Pôle Emploi, selon la réglementation en vigueur.
- Le coût de la formation peut être pris en charge en partie ou totalité par Pôle Emploi, Transitions pro, Compte Personnel de Formation (CPF...) et les organismes concernés selon la réglementation en vigueur

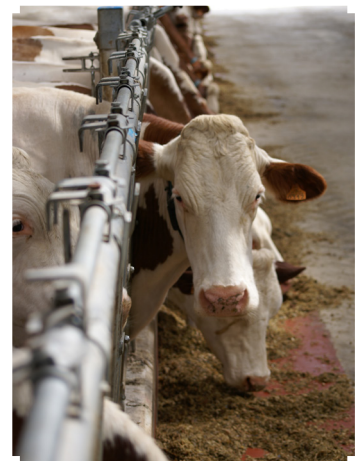
ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION

Durée de la formation

- Au total : 10 mois de fin août à juin
- Au centre de formation : 1 350 heures réparties sur 38 semaines
- En entreprise : 210 heures réparties sur 6 semaines par périodes de 1 ou 2 semaines

Le taux de réussite : /
Le taux d'insertion professionnelle est de 95%
Le taux de satisfaction : /

Pour réussir son installation en agriculture en individuel ou sous forme sociétaire.



Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.
Les demandes sont traitées dans le mois et les convocations envoyées après l'entretien de positionnement.

La restauration est possible au centre.



CONTENU DE LA FORMATION ET OBJECTIFS //

La liste des capacités à acquérir sont les suivantes, suivant le référentiel de certification :

- ➔ S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- ➔ Développer le savoir-être en entreprise
- ➔ Communiquer dans une langue étrangère
- ➔ Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- ➔ Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique, adaptés au traitement de données
- ➔ Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
- ➔ Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- ➔ Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
- ➔ Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité
- ➔ Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité
- ➔ Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle.

ÉVALUATION / VALIDATION //

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole : BTSA « Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole », est un diplôme national de niveau 5, délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le diplôme est obtenu

- ➔ D'une part, en contrôle continu en cours de formation (CCF) et sous contrôle d'un jury
- ➔ D'autre part, par une évaluation terminale constituée de 2 épreuves :
 - 1^{re} expression française et culture socio-économique
 - 2^e diagnostic et projet d'entreprise, analyse de situations professionnelles, capacité à faire face à des situations nouvelles

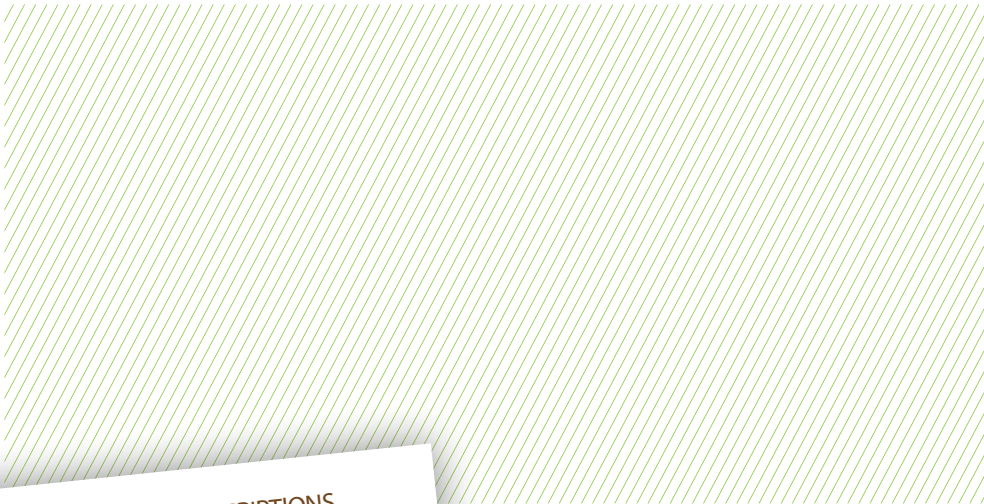
Possibilité de parcours de formation individualisée après évaluation des acquis professionnels et scolaires.

L'exploitation de stage est le support privilégié d'acquisition des capacités.

Le maître de stage est partie prenante dans la formation de son stagiaire.



L'évaluation terminale se déroule dans un centre d'examen autre que le centre de formation.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
CFPPA Chateaufarine
10, rue François Villon
25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50
chateaufarine.educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Virginie PARRENIN au 03 81 41 96 40
Un registre d'accessibilité des locaux est disponible à l'accueil.

